

# Entre la vie et la mort après un choc frontal

<http://www.lnc.nc/article/pays/entre-la-vie-et-la-mort-apres-un-choc-frontal>

Publié le lundi 12 septembre 2011 à 03H00

La vitesse et le non-port de la ceinture seraient en cause dans un accident survenu samedi à Pouembout. Une voiture a percuté de plein fouet un pick-up avec un couple et un nourrisson à bord. Le pronostic vital de son chauffeur était toujours engagé hier.



Le véhicule a fini sa course plus loin, contre un talus. Quant au 4x4, il s'est immobilisé dans le fossé.

Le choc a été d'une extrême violence. Un automobiliste, seul à bord de sa petite voiture, circulait à vive allure en direction du sud, samedi, vers 14h15. Cet habitant de Koumac n'avait pas bouclé sa ceinture de sécurité lorsqu'il a mordu l'accotement pour une raison encore indéterminée, avant le col de Pindaï, et qu'il a voulu rétablir sa trajectoire.

**Tête-à-queue.** Mais au même moment arrivait en face un pick-up dont le conducteur n'a rien pu faire pour éviter la collision. Juste après l'impact, sur le côté gauche de son véhicule, la petite auto est partie en tête-à-queue, éjectant son conducteur par une portière, avant de retomber lourdement sur le bitume. Le véhicule a fini sa course plus loin, contre un talus. Quant au 4x4, il s'est immobilisé dans le fossé.

Les gendarmes et les pompiers sont intervenus sur les lieux de l'accident. L'homme, âgé de 38 ans, était en arrêt cardiaque à l'arrivée des secours. Ils lui ont pratiqué un massage cardiaque et ils sont parvenus à stabiliser son état pour l'évacuer dans un premier temps vers le dispensaire de Pouembout.

Mais compte tenu de son état, jugé critique, l'homme a été évasané en fin d'après-midi par le Samu, vers le centre hospitalier Gaston-Bourret, à Nouméa. Hier soir, son pronostic vital était toujours engagé.

**Dispensaire.** Le pick-up transportait une famille qui revenait de Nouméa et la passagère avant sortait tout juste de la maternité. Leur nourrisson, âgé de dix jours à peine, était bien attaché

dans un siège adapté à l'arrière et il est ressorti indemne de cet accident. Par chance, ses parents n'ont été que légèrement blessés. La maman souffrait de douleurs thoraciques et le papa a été légèrement blessé au visage. Ils ont été évacués vers le dispensaire de Pouembout pour des examens de contrôle. Une enquête a été ouverte et confiée aux gendarmes. Selon les premières constatations, la vitesse serait en cause. Des analyses toxicologiques sont en cours pour déterminer si le conducteur de la voiture avait consommé de l'alcool ou des produits stupéfiants.

G.P

**Décès confirmé par la DITTT.**